



Permanence administrative vacances scolaires été 2024

« Phare Felu » accueil de loisirs 6/12 ans

Les inscriptions, les réservations et les paiements se font uniquement sur place du lundi au vendredi de **7h45 à 8h45** et de **17h à 17h30**, à l'école élémentaire.

Seul l'accueil à la journée est maintenu.

Portable : 06.88.01.13.10

Mail : s.bouilleau@mairie-soulac.fr

Les tarifs (déduction C.A.F et M.S.A appliqués) sont fixés comme suit, en fonction du quotient familial.

Quotient familial	Journée repas Soulac sur Mer	Journée repas Extérieur
QF de 0€ à 549€	5,05€	6,53€
QF de 550€ à 849€	7,20€	9,29€
QF de 850€ à 1049€	9,33€	12,09€
QF de 1050€ à 1500€	11,48€	14,80€
QF > 1500€	13,52€	17,03€

